

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-779533

148108

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13 176

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL MESBAHI

MYRIAM

Date de naissance : 18/08/1988

Adresse : Résidence Jardins des Fleurs

Imm. G2B Appt.3 mohammedia

Tél. : 06 66 72 12 52

Total des frais engagés : 731,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04/01/2023

Nom et prénom du malade : EL MESBAHI Myriam Age : 34

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bronchite aigüe

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02/02/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/2023	CS		250,-	091083709 Dr. H. A. KAZMANE Spécialiste PNEUMOPHTISIOLOGUE 5 ^e Avenue Hassan II Mohammedia-Tal. 07112171

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DES JARDINS et Bd. Kadi Tazi 7 ^e et 8 ^e Angle Bd. Kadi Tazi Tel: 0560 03 90 52 - 0523 32 07 63	04/01/2023	PHARMACIE DES JARDINS et Bd. Kadi Tazi Tel: 0560 03 90 52 - 0523 32 07 63 287,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. H. A. KAZMANE Spécialiste PNEUMOPHTISIOLOGUE 5 ^e Avenue Hassan II Mohammedia-Tal. 07112171	04/01/2023	24	200,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
		</td		

Docteur
HADJ ABDERRAHIM KAZMANE

Diplômé de L'Université de Paris

Spécialiste
Maladies des Poumons

Tuberculose - Asthme - Allergies
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

5, Avenue Hassan II
(Face de la Gare)
Tél. : 05 23 31 24 71

PHARMACIE LES JARDINS
24 DES FLEURS
et Bd Med VI
Tél: 0660 33 52 0523 24 63
Bd Med VI
Mohammedia
0523 24 63



الدكتور
الحاج عبد الرحيم قرمان
خريج جامعة باريس

اختصاصي في امراض الصدر
داء السل - الضيق - الحساسية
فحص الوظيفة التنفسية

5، شارع الحسن الثاني
(مقابل محطة القطار)
المحمدة - 05.23.31.24.71
الهاتف

Mohammedia, le

04.01.2023

Rx 785825 Myriam

S.V. 33,00 Emulsion 280ml 61,00
1 cas 240g
Rome 4 100g 200g
Myc 200g
Neostok 100g
140,00 140g
So flu 125g 200g
200g
Feverex 500ml 150g
150g + 200g

Dr. HADJ KAZMANE
Spécialiste
PHYSIOPHTSIOLOGUE
5, Avenue Hassan II
Mohammedia - Tél: 0523 24 71

S.V.

T = 88 1,50

Théostat LP 100 mg
30 comprimés sécables
à libération prolongée



6 118000 011613

17,50

PPV:20DH00
PER:11/25
LOT:13852

DoliGrippe®

8 SACHETS GRANULÉS



LOT: GB20543
PER: 02/2024
PPV: 140 DH 00

SAFLU 25 microgrammes
Suspension pour inhalation
en flacon pressurisé
120 doses



LOT: 10022001
PER: 01/2024
PPV: 71,00 DH

ROMAC 150 mg

10 Comprimés pelliculés



33,00

BROMAX®
Solvable 30 mg/ml
Flacon de 200 ml

6 118000 07955

Docteur

HADJ ABDERRAHIM KAZMANE

Diplômé de L'Université de Paris

Spécialiste
Maladies des Poumons

Tuberculose - Asthme - Allergies
Exploration Fonctionnelle Respiratoire

5, Avenue Hassan II
(Face de la Gare)
Tél. : 05 23 31 24 71



الدكتور
الحاج عبد الرحيم قزمان
خريج جامعة باريس

اختصاصي في امراض الصدر
داء السل - الصفيقة - الحساسية
فحص الوظيفة التنفسية

5، شارع الحسن الثاني
(مقابل محطة القطار)
الهاتف : 05.23.31.24.71 - المحمدية

Mohammedia, le

04.09.2023

BL HOSBAKHY Myriam
- Allergie respiratoire
Rés. deux certificats de
Généraliste et d'interne
sans maladie
Bronchopneumologie

Dr. H. A. KAZMANE
Spécialiste
PNEUMONIATOLOGIE
5, Avenue Hassan II
Mohammedia - Tél. 05 23 31 24 71